

L'égalité entre les femmes et les hommes est consacrée « grande cause nationale » du quinquennat.

Les domaines investis sont larges :

- Lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles
- Information et accès aux droits
- Éducation à la sexualité et contraception
- Accompagnement des femmes victimes de violences
- Lutte contre la prostitution
- Égalité professionnelle et mixité des métiers
- Conciliation des temps de vie privée et professionnelle
- Place des femmes dans l'espace public
- Accès et mixité dans la pratique sportive, la culture et les loisirs.
- Lutte contre les stéréotypes sexistes
- Précarité et santé des femmes

Les projets entrant dans le cadre des thématiques indiquées sont susceptibles d'être éligibles aux financements du programme « Égalité entre les femmes et les hommes », ainsi que d'autres actions menées en Hauts-de-France et contribuant aux objectifs suivants :

■ **Favoriser l'accès aux droits des femmes et lutter contre toutes les violences sexistes et sexuelles**

ACCÈS AUX DROITS ET LUTTE CONTRE TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Sécurisation du parcours et accompagnement des femmes victimes de violences.

Permanences d'accueil, d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences.

Sensibilisation et accès aux droits des femmes victimes de violences.

Actions en faveur de l'éducation à la sexualité (respect, consentement, contraception, IVG...) et de prévention à la santé sexuelle.

LUTTER CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL

Mise en œuvre du parcours de sortie pour les personnes prostituées.

■ **Développer et favoriser les partenariats et les innovations en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les violences faites aux femmes et la prostitution**

MIXITÉ PROFESSIONNELLE ET ENTREPRENEURIAT

Promotion de la mixité (dans un ou des secteurs précis identifiés comme non mixtes : bâtiment, numérique ; transports ; sciences ...).

Formation et sensibilisation à la mixité des métiers (en lien avec l'orientation et/ou l'apprentissage).

Soutien à l'entrepreneuriat et aux outils favorisant la création-reprise d'entreprises par les femmes.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

Actions en faveur de la formation, du suivi, de l'accompagnement et de l'accès et du maintien des femmes à l'emploi.

Formation, sensibilisation et accompagnement des entreprises et des branches professionnelles.

Insertion professionnelle des femmes, notamment en situation de grande vulnérabilité, victimes de

violences, etc.

Actions en faveur du retour à l'emploi des parents sans emploi de jeunes enfants.

Promotion et valorisation du congé paternité et de la conciliation des temps.

PROJETS INNOVANTS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

Actions favorisant la connaissance et la valorisation du rôle des femmes dans la société.

Promotion de l'égalité dans la culture, dans le sport.

Actions de sensibilisation et de formation à l'articulation des temps de vie professionnelle et vie familiale.

Amélioration des connaissances relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes (études...).

PARTENARIATS TERRITORIAUX ET LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES

Accompagnement des femmes à l'accès aux responsabilités, professionnelles, syndicales, associatives, politiques.

Formation et sensibilisation des professionnels et acteurs institutionnels et associatifs.

Formation et sensibilisation du grand public (et des jeunes en particulier).

Actions pour favoriser la communication non sexiste et valoriser l'image des femmes dans les médias.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ET LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL

Accompagnement des victimes.

Lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles au travail.

Actions expérimentales : mineures, migrantes, handicapées, habitantes en zone rurale.

Sensibilisation et accès aux droits des femmes enceintes.

Formation des professionnels.

Sensibilisation des jeunes et prévention de la prostitution.

Autres actions de lutte contre le système prostitutionnel et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.